



Au village

PROGRAMME DES 29 ET 30 AOÛT PAR NOS ASSOCIATIONS !!

Vendredi 29 août à la Salle des Fêtes

Le Comité des Fêtes organise sa **1ère dégustation et vente de vin sous forme d'After-Work de 19h à 21h !**

Alors, notez la date dès à présent et venez vous détendre le temps d'un moment convivial avant la rentrée des classes...

N'hésitez pas à nous contacter pour vos commandes si besoin,

En attendant, toute l'équipe du Comité des Fêtes vous souhaite un beau mois d'août !



Samedi 30 août au Chalutier, 301 côte Simond



Après une dernière Guinguette mémorable qui a clôturé la campagne de levée de fond citoyenne, le Tiers-Lieu du Chalutier prend des vacances au mois d'août avant de redémarrer avec la 4ème édition du Festival du CHALU' ECLEC' le samedi 30 août à partir de 14h.

Au programme :

- dès 14h :
- Spectacle clownesque par la Compagnie du Faubourg
 - Contes par « Maa Motion »
 - Cirque par la Compagnie « Rumbam »
 - Manège à pédales
 - Marché artisanal avec des créateurs locaux !

Et bien sûr dès 19h... des concerts avec 2 scènes :

- Scène Techno : Harpla, Lady Lulu B2B Dino et Penzer
- Scène Concert : Le Krou Ducs à sa maman, Graines de Sel.

Sur place, vous trouverez de quoi manger et boire... Préventes sur Helloasso (festival-du-chalu-eclec-4)

FORUM DES ASSOCIATIONS

Ce forum qui regroupe les associations des villages de Beauregard-Baret, Hostun, Eymeux, Jaillans et La Baume d'Hostun aura lieu cette année le :

Samedi 6 septembre de 9h-12h à la Salle des Fêtes d'Eymeux.

Venez à leur rencontre !



FÊTE DE L'ÉTÉ

Le samedi 14 juin a eu lieu la fête de l'Été ! Il y en a eu pour tous les goûts, pour tous les âges :

Magnifique château gonflable où les enfants s'en sont donnés à cœur joie, animations chantées, dansées, jouées dans une belle ambiance, jeux de boule enjoués, expositions instructives sur les thèmes du « Coeur de village » et du « Don d'organes » et de quoi se restaurer !



Merci pour ce beau moment de convivialité et de partage !

MATINÉE CITOYENNE, NETTOYAGE DE PRINTEMPS DU VILLAGE

Le 17 mai a eu lieu la matinée de nettoyage de Printemps ciblée cette année sur le parking de covoiturage, le rond-point d'accès à l'autoroute, les allées de la zone d'activités et une partie de la Voie Verte.

Malgré le petit déjeuner offert, peu de participants cette année mais nous espérons que nous serons plus nombreux l'année prochaine.



Actus Jeunes

DES NOUVELLES DE LA CLASSE DES CE2, CMI, CM2

Randonnées

Gabin : Nous avons fait 3 randonnées dont la dernière avec toute l'école. C'est ma préférée.

Jules : A la 3ème randonnée, nous avons pique-niqué à Saint-Nazaire-en-Royans.

Marceau : J'ai préféré la première car c'était la plus longue.



Visite du site du SIERS

Marceau : J'ai bien aimé car papa est le directeur du SIERS. J'ai compris comment on pompe l'eau dans les nappes.

Jules : On a vu les 3 forages et un gros réservoir.

David : J'ai été impressionné par la longueur des tuyaux.

Cassie : Ils ont les moteurs en double pour si jamais l'un tombe en panne.

Axel : Le SIERS alimente 9 communes.

Lilou : L'eau n'est pas traitée, elle est naturelle.

Correspondants

Mélisse : Les correspondants nous ont envoyé un jeu où nous devions les retrouver sur une photo à partir d'une description en anglais.

Agathe : Ils ont répondu à toutes nos lettres.

Ugo : J'ai bien aimé écrire à ma correspondante.

Lilou : Ils nous ont envoyé des haïkus sur les oiseaux.

Intervention : L'eau, la Terre et nous

Cassie : Nous avons vu d'où vient l'eau et où on peut la trouver sur la Terre.

Lilou : Avec une expérience, nous avons vu que le goudron empêche l'eau de s'infiltrer dans les nappes phréatiques.

Gabin : Sur les sols artificiels, l'eau ruisselle.

Noam : Le cycle de l'eau, c'est un peu comme la chaîne alimentaire. S'il n'y a plus d'eau dans les nappes, le cycle est perturbé.

Agathe : Nous avons fait une expérience où nous avons découvert que les plantes transpirent.

Mélisse : Il y a très peu d'eau douce accessible sur la Terre, donc, il ne faut pas la gaspiller.

Marceau : L'eau s'infiltrer plus rapidement dans la terre et dans les graviers que dans le sable.

Tao : Les différentes couches de terre et de sable filtrent l'eau et elle devient plus claire.

Gabin : L'été, il y a moins d'eau dans les nappes.

Lilou : Il ne faut pas polluer l'eau.

Fête de fin d'année et chants

Ugo : Nous avons interprété 4 chants. Mon préféré est « Le Loir-et-Cher »

Jules : On a ralenti un peu pour pouvoir le chanter.

Mélisse : Nous avons choisi cette chanson car nos correspondants habitent dans ce département.

David : Nous avons interprété le chant « Et pourtant ». Cette chanson parle de la guerre et nous avons visité le musée de la Résistance à Grenoble.

Clélia : Nous avons chanté « Juste côte à côte » avec l'autre classe.

Axel : Il vaut mieux aller jouer avec ses copains que d'être devant les écrans.

Valentino : Nous avons chanté « La croisade des enfants » qui parle de la paix.

Alexis : Nous, les CM2, nous avons reçu 2 cadeaux : un livre et un bon cadeau pour la librairie.



Sortie de fin d'année : une journée à Grenoble

Marceau : Nous nous sommes rendus à Grenoble en TER depuis St Hilaire.

Valentino : Nous avons vu du Street Art.

Mélisse : Beaucoup de portes de garage sont peintes.

Jules : D'autres peintures sont très grandes sur des murs.

Alexis : J'ai trouvé ça très beau.

Lilou : Ensuite, nous sommes allés au musée de la Résistance.

Cassie : La guide a interprété 4 personnages. Le 1er était une dame dont le mari était prisonnier en Allemagne et elle attendait du courrier.

Marceau : Le 2ème personnage était la maman de Jean qui avait beaucoup de mal à trouver de la nourriture.

Ugo : Le 3ème personnage était un maquisard caché dans le Vercors.

Agathe : Le dernier personnage était une secrétaire de mairie qui fabriquait des faux-papiers et qui a caché une petite fille juive.

Cassie : Tous les personnages ont existé pour de vrai.

Mélisse : La secrétaire de mairie a reçu la médailles des « Justes »

Alexis : Puis, nous avons fait un atelier pour comprendre comment les gens vivaient pendant la guerre.

Marceau : Il y avait très peu de nourriture disponible : il fallait faire du troc, du marché rose, du marché gris ou du marché noir.

Mélisse : Il fallait faire la queue longtemps devant les magasins sans être sûr d'avoir de la nourriture.

Valentino : Il y avait des tickets de rationnement mais il fallait quand même payer.

Marceau : Ensuite, nous avons pique-niqué au jardin de Ville.

Ugo : Nous avons pris les bulles pour aller à la Bastille.

Jules : La vue était magnifique : on voyait les 3 massifs : la Chartreuse, le Vercors et Belledonne.

Agathe : Nous avons lu des panneaux expliquant l'évolution de Grenoble.

Ugo : Les Jeux Olympiques d'hiver ont eu lieu à Grenoble...

Marceau : en 1968.

Clélia : Nous sommes redescendus à pied.

Un bel été à toutes et tous ! La classe de CE2/CM1/CM2

FERMETURE ESTIVALE DU POINT JEUNES

Nous vous informons que le Point Jeunes de La Baume d'Hostun sera fermé du lundi 4 au vendredi 22 août en raison des congés annuels.

L'activité reprendra normalement à partir du lundi 25 août aux horaires habituels !

En mairie

ÉTAT CIVIL : - naissances

d'Arthur, le 18 juin, au foyer de Marie JUSSA et Jonathan LAYEUX,
521 route Cheval

de Lison, le 27 juin, au foyer de Mathilde MACHELE et Arthur MUZEAU,
405E rue des Coquelicots



Nous leur souhaitons la bienvenue et adressons toutes nos félicitations aux familles.

- mariages

le 7 juin, de Mathilde MACHELE et Arthur MUZEAU, 405E rue des Coquelicots

le 21 juin, de Delphine BLANC et Philippe COELHO, 4 rue du Bacchus



Nous leur adressons nos plus sincères félicitations !

ÉTAT CIVIL : *Si vous souhaitez faire paraître sur l'État Civil de la Vie Communale une naissance, un mariage ou un décès, faites-nous parvenir la demande en mairie ou par mail à :*

mairie.la.baume.dhostun@wanadoo.fr

URBANISME - Déclaration préalable

- Arrêté du Maire du 01/07/2025 autorisant EDF Solutions solaires à l'installation de panneaux photovoltaïques en toiture - 340 Route du Trou du Loup
- Arrêté du Maire du 03/07/2025 autorisant M. MOCQ Sébastien à l'installation d'une pergola - 449 Route des Richards
- Arrêté du Maire du 15/07/2025 autorisant La Ferme Intégrale à l'installation d'un chalet d'accueil - 222 Rue des Bleuets
- Arrêté du Maire du 29/07/2025 autorisant M. MARNAS Simon à l'installation de panneaux photovoltaïques en toiture et climatisation – 13b Rue des Charmilles

RECENSEMENT CITOYEN

Chaque jeune Français de 16 ans, né entre le 1er juin 2009 et le 31 juillet 2009, doit se faire recenser. Son recensement citoyen (parfois appelé par erreur recensement militaire) fait, il reçoit une attestation de recensement.

Un justificatif concernant le recensement ou la JDC (Journée Défense et Citoyenneté) est obligatoire pour s'inscrire, jusqu'à l'âge de 25 ans, aux examens (BEP, Bac, permis de conduire...) ou concours administratifs organisés par l'administration française.

Le recensement permet à l'administration de vous inscrire automatiquement sur les listes électorales à 18 ans. Vous pourrez alors voter dès l'âge de 18 ans, sans faire d'autres démarches.



INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Élections municipales 2026 : Si ce n'est pas déjà fait, pensez à vous inscrire sur les listes électorales pour pouvoir voter ou vous présenter sur une future liste.

La date limite pour les inscriptions est fixée au 6^{ème} vendredi précédant les élections prévues en mars 2026 (date non précisée à ce jour).

Pour vous inscrire :

- Rendez-vous à la Mairie avec un justificatif de domicile de moins de 3 mois et la copie de votre pièce d'identité en cours de validité,
- ou Déposez votre demande en ligne avec ces mêmes pièces sur le site service-public.fr

CARTE GRISE – CERTIFICAT D'IMMATRICULATION NUMÉRIQUE



Après la carte d'identité et le permis de conduire, c'est maintenant au tour du certificat d'immatriculation (carte grise) de pouvoir être intégré dans votre application France Identité. Cette nouvelle fonctionnalité vous permet notamment de présenter votre carte grise facilement et rapidement lors d'un contrôle routier.

Les usagers de France Identité peuvent importer le certificat d'immatriculation de leur véhicule dans l'application, à compter du 30 juin 2025.

Toutes les informations à ce sujet sont à retrouver sur le site : <https://france-identite.gouv.fr>

PANNEAUX POCKET ET NOUVEAU SITE INTERNET

Ça y est, vous pouvez retrouver l'actualité de la Commune sur l'application "Panneau Pocket" !

Modalités à retrouver sur le flyer glissé dans cette vie communale !

Vous y retrouverez :

- les informations communales (événements, travaux...)
- les annonces des associations du village ou intercommunales
- les alertes en cas de situation de crise (climatique, accident...)
- les informations de diverses structures publiques qui peuvent vous concerner (Préfecture, Gendarmerie, Maison France Services...)

Le nouveau site internet de la commune va être mis en service le 26 août ! Pendant encore quelques semaines, il continuera à s'étoffer, n'hésitez pas à aller y jeter un coup d'œil. L'adresse restera inchangée : www.la-baume-dhostun.fr

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Depuis le mardi 1er Juillet, un conciliateur de justice tient une permanence tous les quinze jours au sein de la Maison France Services située dans le bureau de poste d'Hostun, afin de proposer un accompagnement gratuit pour le règlement amiable des litiges du quotidien (conflits de voisinage, différends entre propriétaires et locataires, litiges de la consommation, etc.).

Ce service est **entièrement gratuit**, confidentiel et ouvert à tous les administrés souhaitant trouver une solution à un différend sans passer par la voie judiciaire.

→ **Fréquence** : Un mardi sur deux de 9h à 12h uniquement sur rendez-vous

→ **Prise de rendez-vous auprès du secrétariat de la Mairie d'HOSTUN** - Tel 04 75 48 80 33

Saisie du dossier en ligne : <https://conciliateursdefrance.fr/?perm=13390> - le conciliateur vous contactera pour une prise de RDV

SERVICE DÉPARTEMENTAL DES IMPÔTS FONCIERS



NOUVEAU
À compter du 1^{er} avril 2025
Le service départemental des impôts
fonciers (SDIF)
VOUS ACCUEILLE
EXCLUSIVEMENT SUR RDV



RDV F

• Sur impot.gouv.fr
depuis  votre espace particulier
ou via **la rubrique**  **Contact et prise de RDV**



impots.gouv.fr

DÉMARCHAGE

Plusieurs habitants nous ont interpellé pour nous demander de limiter ou d'interdire le démarchage sur notre commune. Si plusieurs communes ont pris des arrêtés dans ce sens, ceux-ci n'ont malheureusement pas de valeur légale. Leur arrêté a donc été censuré par le préfet ou le juge administratif.

En effet, le démarchage à domicile est encadré par le code de la consommation qui ne prévoit aucune disposition permettant de le limiter ou de l'interdire. Si toutefois vous êtes victime d'un démarchage déplacé ou agressif, n'hésitez pas à contacter la gendarmerie au 04.75.70.03.37 et à prévenir la Mairie.

RAPPEL « CROTTES DE CHIEN » !!



Les crottes ça pue et ça pollue !!!

Nous avons constaté de nombreuses déjections canines sur le village et notamment dans le parc.

Pour rappel : pour des raisons sanitaires les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants, les parcs et jardins. Nous vous invitons donc à être vigilants et à ramasser les déjections de vos animaux.

ALERTE AMBROISIE, il est encore temps d'agir !

La floraison de l'ambroisie approche à grands pas... et avec elle, les allergies sévères qui impactent chaque année de plus en plus de personnes.

C'est maintenant, avant la floraison (août-septembre) qu'il faut agir pour limiter sa propagation.

Une seule solution ; la repérer, la détruire, la signaler.

L'ambroisie c'est cette plante aux feuilles finement découpées, sans odeur lorsqu'on la froisse, et au pollen extrêmement allergisant.

Elle pousse un peu partout : jardins, bords de route, chantiers, terrains vagues, champs...

Si vous la voyez : arrachez-la (avec gants si possible), Signalez-la sur www.signalement-ambroisie.fr

Pour tout savoir sur l'ambroisie : <https://ambroisie-risque.info>

Plus on agit tôt, plus on limite les risques pour notre santé et notre environnement !

Reconnaître L'AMBROISIE à feuilles d'armoie



⚠ Une plante au pollen **dangereux** pour la santé



Fleurs mâles
sur le long de l'épi



Tige velue
verte à rougeâtre



Feuille
profondément découpée



DÉCHETTERIE

Horaires d'ouverture de la déchetterie de l'Écancière jusqu'au 30 août :

- **Lundi, mercredi et vendredi de 7h30 à 12h**
- **Samedi de 7h30 à 14h**



Nos entreprises baumoises

Ethique Toiture

démoussage traitements entretien

Travaux de toiture
Nettoyage
Entretien

Demandez votre devis gratuit !

06 51 85 95 49 - ethiquetoiture@gmail.com
Le Chalutier, La Baume d'Hostun 26730

Ethique Toiture
démoussage traitements entretien

Protégez votre toit, valorisez votre maison

Ethique Toiture, les spécialistes du démoussage, des traitements et de l'entretien de toitures. Nous utilisons des méthodes respectueuses de l'environnement pour garantir la longévité et la propreté de votre toit.

NOS PRESTATIONS EXPERT

TRAITEMENTS PROTECTEURS
Application de solutions hydrofuges et antirouille pour une protection durable contre les intempéries et la réapparition des végétaux.

ENTRETIEN & MAINTENANCE
Contrôles réguliers, nettoyage de gouttières et petites réparations pour assurer l'intégrité et la longévité de votre couverture.

Demandez votre devis gratuit !

ÉTHIQUE TOITURE

démoussage, traitements, entretien

Nous utilisons des méthodes respectueuses de l'environnement pour garantir la longévité de votre toit. Devis gratuit !

Le Chalutier - 26730 La Baume d'Hostun

06 51 85 95 49 / mail : ethiquetoiture@gmail.com

Les Grandes lignes du Conseil Municipal

Amandine Louis a démissionné du Conseil Municipal courant du mois de mai 2025. L'ensemble du conseil tient à la remercier pour tout ce qu'elle a apporté à l'équipe depuis le début du mandat.

Aperçu de quelques sujets en cours de discussions/travail au sein du XV baumois :

→ **Projet « Coeur de village »** : ça y est un bureau d'étude a été choisi en commission d'appel d'offres pour nous accompagner dans la nouvelle phase du projet « Coeur de village ». Parmi les 14 bureaux d'études qui ont candidaté, c'est l'équipe du Collectif ETC (St Jean-en-Royans) en collaboration avec FAR paysagistes qui a été retenue. Ils seront très présents sur la commune à partir du mois de septembre et une communication spéciale sur ce projet vous sera adressée d'ici quelques semaines... Guettez vos boîtes aux lettres !

→ **Épicerie** : nous suivons ce dossier de très près et mettons tout en œuvre pour que l'épicerie puisse rouvrir au plus vite. Des petits travaux vont avoir lieu afin de rendre indépendants l'épicerie du logement. Nous pourrions ainsi les proposer à la location séparément.

→ **Acquisitions de terrains** : le terrain sur lequel sont disposés les conteneurs semi-enterrés en face de la ferme Lambert va être acquis par la municipalité (environ 97m2) de même qu'une bande de terrain d'environ 500 m2 jouxtant la mairie et l'entrepôt communal qui va permettre l'agrandissement de ce dernier.

→ **Travaux** : avancement du projet d'agrandissement de l'entrepôt communal, travaux de rafraichissements en cours dans le presbytère (peinture des murs, nouveaux meubles de cuisine, installation d'une douche au rez-de-chaussée...).

Pour rappel les Conseils Municipaux et Copil sont ouverts à tous, n'hésitez pas à venir !

L'Agglo

« PROJET – TRAIN THÉÂTRE »

Pour faire suite à la rencontre du 20 mars et aux débats qui ont animé la soirée riche d'idées et d'envies pour faire aboutir un projet de territoire porté par le Train Théâtre sur notre village et les communes avoisinantes, une nouvelle réunion est fixée le **mardi 9 septembre à 19h30 à la mairie de La Baume d'Hostun.**



Benoît VUILLON, directeur du Train Théâtre va nous proposer 4 projets d'incubateur artistique sur lesquels nous allons devoir faire un choix ! Tout un programme pour les amoureux d'art et de culture...

Si vous souhaitez y participer, merci de vous inscrire auprès du secrétariat de la mairie : secretariat@la-baume-dhostun.fr. C'est possible de le faire même si vous n'avez pas participé à la première réunion !

Le mot des Associations

Club des jeunes (et moins jeunes) retraités Comité des fêtes

La rencontre du 22 août sortira un peu de l'ordinaire. Pour une fois, nous mettrons les pieds sous la table et partagerons un repas à la ferme-auberge "La Cottinette" à Rochechinard en faisant du covoiturage au départ du village.

Le menu est élaboré à partir de leurs productions fermières et de saison (veau, légumes, fruits) et d'autres produits locaux. Il comprend également l'apéritif, 1/4 l de vin/personne, café.

Ce repas d'exception revient à 39€ par personne.

Si vous n'êtes pas déjà inscrits et que vous êtes intéressés, merci de vous rapprocher de Gérard Bertholet au 06 27 38 30 79 ou de Claire Morin au 06 43 64 62 27.

TIERS-LIEU « LE CHALUTIER »

En plus de la 4ème édition du Festival du Chalu' Éclec' qui aura lieu le samedi 30 août 2025 présentée en première page de cette édition de la Vie Communale, voici quelques dates à retenir :

→ le 28 septembre, 20 potiers, potières et céramistes posent leurs stands et leurs merveilles au Chalu' : vaisselle, sculptures, objets déco, pièces utilitaires, bibelots... ce sera le moment de craquer pour du fait-main et de soutenir des artisans bien d'chez vous !

→ Le 3 octobre à 18h30 et si vous veniez à la rencontre d'un duo chorégraphique sur l'amitié ? Blanche et Denis, c'est l'histoire de deux ami.es, un homme, une femme, deux corps, deux âmes, un même souffle.

Appalaches Spirit : Country Western Music'n Dance

Bonjour à toutes et tous !

La saison de danse country western qui passionne et fait toujours de nouveaux adeptes depuis maintenant cinq ans sur votre commune s'est arrêtée le 26 juin dernier pour laisser la place à l'été, le temps des grandes vacances et du farniente.

En début de saison, de nouveaux danseurs et danseuses ont rejoint le groupe. C'est avec beaucoup d'attention qu'ils et elles ont suivi les explications et les conseils de l'animateur toujours à leur écoute, et se sont lancés en musique avec courage et détermination, accompagnés aussi par les « anciens ». Un gage de réussite. Un grand bonheur pour tous. Les cours sont allés bon train semaine après semaine et nous avons pu réaliser la quatrième édition de notre soirée dansante annuelle le 15 mars pour un show de danses plus vivantes les unes que les autres, sans oublier le clin d'œil à La St-Patrick et tout son petit monde celtique.

Un grand nombre de danseurs d'autres clubs étaient présents. Ce fût aussi l'occasion pour nos adhérents, toujours aussi actifs et enjoués, de danser pour leur plus grand plaisir dans une ambiance festive et conviviale les chorégraphies apprises dans les cours, et les autres. *Et oui ce fût une nouvelle fois une bien belle soirée !* Rendez-vous en 2026 pour la cinquième édition encore pleine de nouveautés et de surprises.

Nous avons également répondu présent à l'invitation de la commune et participé à une animation lors de la fête de l'été le samedi 07 juin en fin d'après-midi en vous offrant démonstration et initiation. Félicitations à celles et ceux qui se sont investis dans cette prestation et aux accompagnateurs. Ce fût un grand plaisir pour nous, et pour vous l'occasion d'apprécier tout l'engouement de cette petite famille Baumoise & Co.

Les cours reprendront le 11 septembre 2025, et tous les jeudis de 19h00 à 21h00 sauf périodes scolaires et jours fériés. Alors, vous qui connaissez déjà et appréciez la danse country, n'hésitez pas et venez nous rejoindre, venez partager notre passion et notre plaisir. Vous avez toujours deux cours gratuits pour vous permettre d'entrer dans le groupe en toute simplicité et convivialité. Appalaches Spirit sera également présent au forum des associations le samedi 06 septembre 2025 à Eymeux. Nous vous y accueillerons avec grand plaisir pour vous fournir tous renseignements utiles et espérons vous y retrouver nombreux pour nouer de nouveaux contacts.

En attendant nous vous souhaitons à toutes et tous un très bel été.

Bien amicalement country,

Aline, Carole, Chantal, Édith, Laurence, Martine, Marylène, Monique, Myriam, Nicole et Nicole, Christian, François, Marc, René.



Pour nous contacter : Christian au 06 14 98 19 87 ou par mail à appalaches.pirit@gmail.com

DON du SANG



Pour la Baume, la collecte de sang s'est déroulée le vendredi 26 mai 2025 de 16h à 19 h à la salle de fêtes.

Seulement 22 donneurs se sont présentés, ceci, entre autres, en raison d'un calendrier défavorable établi au niveau départemental ne laissant pas suffisamment d'intervalle de temps entre deux collectes locales. En effet, la collecte d'Hostun s'est tenue le 22 mai et celle d'Eymeux le 28 mars. La collecte d'Eymeux qui se tenait habituellement en novembre a été déplacée en mai cette année en raison des travaux prévus à la salle des fêtes.

Souhaitons qu'à l'avenir les donneurs de la Baume et des alentours se mobilisent pour que notre collecte ne soit pas supprimée. Belle fin d'été à tous et rendez-vous à l'automne pour le loto.

Vos correspondantes, Nicole MAIROT et Jocelyne BERTHOLET

APE de l'école Maternelle de l'Écancière



APE DE L'ECANCIERE

Un grand merci de l'Association de Parents d'Élèves (APE) de l'Écancière !

L'APE de l'Écancière tient à remercier chaleureusement tous les parents qui ont participé cette année aux différentes actions et animations proposées pour les enfants de l'école. Votre présence, vos coups de main et votre bonne humeur ont permis de faire vivre de jolis moments aux petits élèves.

Nous préparons déjà la prochaine Assemblée Générale et espérons vous y retrouver nombreux. Ce moment convivial permettra de faire le point sur l'année écoulée, de rencontrer l'équipe actuelle (qui a bien besoin de renforts !) et de partager idées et envies pour l'année à venir.

L'association fonctionne grâce à l'implication de parents bénévoles, chacun selon ses envies et sa disponibilité. Toute aide est la bienvenue, même ponctuelle.

Merci encore à tous et au plaisir de vous retrouver prochainement !

Familles Rurales de Jaillans et des communes avoisinantes



FÊTE DE LA FIN DES VACANCES D'ÉTÉ

→ Mercredi 27 août à l'accueil de loisirs à Hostun à partir de 18h30.

Pour clôturer les vacances en beauté, l'accueil de loisirs vous ouvre ses portes pour partager une soirée pleine de joie, de contes et de gourmandises...

ACTIVITÉS LOISIRS

→ Reprise des activités à partir du 15 septembre

La plaquette est disponible sur le site internet de l'association :

www.famillesrurales.org/jaillans/

LAEP L'OASIS DES FAMILLES (0-4ans & futurs parents)

Réouverture dès le 5 septembre

N'hésitez pas à pousser les portes du Lieu d'Accueil Enfants-Parents, un espace convivial, de rencontres, de rencontres, d'échanges et de jeux.

Les accueillantes ont le plaisir de vous accueillir, les vendredis de 9h à 11h dans la petite salle de la salle des fêtes de la Baume d'Hostun. Gratuit & sans inscription.

... ET PLEIN D'AUTRES CHOSES (ludothèque, accueils de loisirs des mercredis, animation parentalité...) À DÉCOUVRIR SUR LE SITE DE L'ASSOCIATION : www.famillesrurales.org/jaillans/

ASSOCIATION « LA PROVIDENCE »



Atelier Chantier d'Insertion
La Providence

A cheval sur les départements de l'Isère et de la Drôme, l'Atelier Chantier d'Insertion (ACI) La Providence est un outil d'insertion par l'activité économique.

Nos services

Espaces verts

- Tonte
- Débroussaillage et défrichage
- Taille de haies
- Élagage
- Plantation et aménagement paysager
- Entretien des espaces publics

Second œuvre

- Cloison sèche, plafond, Placo
- Peinture d'intérieur et de façades
- Pose de revêtement au sol
- Restauration de divers locaux

Gros œuvre

- Maçonnerie de murs, murets, terrasses, dalles
- Construction bâtiment plein pied (garage, local)
- Rénovation bâtiment ancien
- Aménagement PMR



ASSOCIATION
La Providence

www.assoc-laprovidence.com

Contact et demande de devis

insertion@assoc-laprovidence.com

74 Rue de la Providence
26190 SAINT-LAURENT-EN-ROYANS
04 75 48 59 30

1 bis rue du Colombier
38160 SAINT-MARCELLIN
04 75 48 59 30

Paroisse Saint-Pierre des Monts du Matin

Tous les dimanches, il y a 2 messes, une à 10h30 à CHATUZANGE et l'autre à 18h30 à PIZANÇON. Pour les autres messes, vous pouvez consulter le tableau ci-dessous :

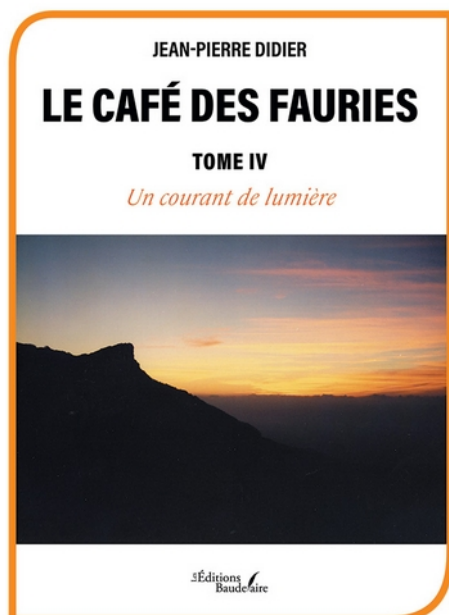
Mardi 6 août	18h BESAYES, <i>adoration</i>
Samedi 9 août	18h30 BEAUREGARD
Vendredi 15 août	10h30 JAILLANS et CHARPEY
Samedi 16 août	18h30 HOSTUN
Samedi 23 août	18h30 St MAMANS
Samedi 30 août	18h30 St DIDIER
Samedi 6 septembre	18h30 BESAYES
Dimanche 7 septembre	11h Bienheureuse Beatrix
Samedi 13 septembre	18h30 CHATUZANGE, <i>installation du Père Fourel</i>
Samedi 20 septembre	18h30 ALIXAN
Samedi 27 septembre	18h30 CHARPEY
Samedi 4 octobre	18h30 LA BAUME D'HOSTUN

Le père Stéphane N'Guyen, notre curé depuis 8 ans, nous quitte cette année. Il est nommé à Valence où il sera installé officiellement le dimanche 14 septembre et le père Michel Fourel sera alors notre nouveau curé.

La traditionnelle fête de notre paroisse à la chapelle bienheureuse Béatrix aura lieu le dimanche 7 Septembre, ce sera une journée festive autour du Père Stéphane avant son départ. Cette journée commence par la messe en plein air suivie de l'apéritif, du repas partagé et d'autres animations.

Le père Michel Fourel sera officiellement installé en tant que curé de notre paroisse saint Pierre des Monts du Matin par notre évêque François Durand lors de la messe à Chatuzange le samedi 13 Septembre.

Site internet de la paroisse : <https://lesmontsdumatin.catholique.fr/>



Le nouveau livre de Jean-Pierre DIDIER « Le Café des Fauries » tome IV vient de sortir.

Jean-Pierre DIDIER est né dans la plaine dauphinoise, tout près du Vercors, avec des racines ancrées dans le monde agricole, le commerce et l'industrie... Le premier tome de la série « Le Café des Fauries » est sorti il y a déjà quelques années. Il nous y racontait l'histoire d'un café de bord de route, à l'ombre des platanes né il y a plus d'un siècle. L'histoire d'un quartier, de sa Vogue mais aussi un peu de ses quatre villages alentour à travers la vie d'un ensemble de personnes, entre autres de sa famille. Et ce café, ce quartier, nous le connaissons tous ou passons sans doute bien souvent devant...

Au travers de ce nouveau tome, Jean-Pierre continue le récit de notre territoire à travers une facette artistique de son métier d'électricien... celui de metteur en lumière des églises et bâtiments publics.

Son livre est à retrouver en librairies...

MAIRIE DE LA BAUME D'HOSTUN

26730 LA BAUME D'HOSTUN

Téléphone : 04.75.48.42.41

Astreinte : 07.68.42.43.02

Messagerie :

secretariat@la-baume-dhostun.fr

Site internet :

www.la-baume-dhostun.fr

**Lundi, Mardi
de 8h30 à 12h**

**Mercredi
de 16h à 19h**

**Vendredi
de 11h à 16h30**

**Samedi
de 8h30 à 12h**

(ouvert si la date
du jour est PAIRE)

Permanence du Maire :

sur Rendez-vous

Directeur de publication :

Marion

PELLOUX-PRAYER,

Maire

Édité et publié par
la MAIRIE DE
LA BAUME D'HOSTUN
en 120 exemplaires

**Prochaine
Vie Communale
fin septembre**

Dates à retenir :

22 août : Sortie au restaurant du Club des retraités

29 août : Dégustation et vente de vin du Comité des Fêtes

30 août : 4ème édition du Festival du Chalu' Éclec'

2 septembre : Conseil Municipal

5 septembre : Réouverture du Lieu d'Accueil Enfants-Parents

6 septembre : Forum des Associations (Eymeux)

9 septembre : Réunion «Projet avec le Train-Théâtre»

11 septembre : Reprise de l'activité de Danse Coutnry

15 septembre : Reprise des activités loisirs de Familles Rurales

25 septembre : Club des retraités

28 septembre : Marché de potiers et céramistes au Chalutier

3 octobre : Rencontre chorégraphique au Chalutier

3 octobre : Cinéma

4 octobre : Messe à la Baume d'Hostun

11 et 12 octobre : Exposition du «Chemin des artistes»

FERMETURE ESTIVALE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

**Le secrétariat de la mairie est fermé
du 4 au 17 août inclus.**

**En cas de nécessité et d'urgence,
vous pouvez contacter le n° d'astreinte au
07 68 42 43 02.**

**Un élu vous répondra au plus tôt
si ceci relève effectivement d'une urgence
mais en aucun cas, il n'est habilité
à gérer les cartes d'identité ou passeport.**

TRÈS BEAU MOIS D'AOÛT À TOUS !

Bonjour,

Ces pages regroupent plusieurs **sondages très importants pour la commune**. Nouveaux arrivants ou plus anciens dont les coordonnées et/ou la situation ont changé... nous nous sommes aperçus que nos listes ne sont plus à jour :

- **Vie Communale** (distribution papier ou mail)
- **Numéros d'alerte pour le Plan Communal de Sauvegarde**,
- **Listes et coordonnées des artisans, entreprises et hébergements touristiques** sur notre **Site internet...**

Aussi, nous avons besoin de votre aide pour les remettre à jour !

De plus, **l'Épicerie du village, fermée actuellement est en passe d'être reprise et de réouvrir !** L'objectif de la future propriétaire est de créer un lieu de proximité, chaleureux et pratique, pour répondre au mieux aux besoins de tous les habitants. Un questionnaire vous est donc proposé afin de connaître au mieux vos besoins et vos envies...

Merci à tous de jouer le jeu en **remplissant avec soin** ce document et en le **déposant dans la boîte aux lettres de la mairie avant le 31 août 2025**.

Nous comptons sur vous ! Bel poursuite d'été à tous,

L'équipe municipale



INFORMATIONS LÉGALES – Gestion des données recueillies

La loi n°17 de 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés régit la création et l'utilisation des fichiers contenant des informations nominatives.

Les informations recueillies sur les formulaires « Vie Communale » et « Plan Communal de Sauvegarde » seront enregistrées dans des fichiers séparés informatisés par la mairie de La Baume d'Hostun pour l'usage unique de cette collectivité. Les questionnaires concernant l'épicerie seront partagés uniquement avec la future propriétaire de l'épicerie mais resteront anonymes (feuille séparée). Les informations en lien avec le site internet ne seront pas stockées mais utilisées uniquement afin de mettre à jour le site internet de la commune :

www.la-baume-dhostun.fr

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données en contactant la mairie de La Baume d'Hostun.

VIE COMMUNALE

Vous avez la possibilité de recevoir le bulletin municipal de deux manières : soit en version papier dans vos boîtes aux lettres, soit en version numérique par mail. Merci de nous indiquer quelle version vous souhaitez recevoir en cochant une des cases ci-dessous :

Je souhaite recevoir la Vie Communale : - ☐ en « **VERSION PAPIER** » dans ma boîte aux lettres

- ☐ en « **VERSION NUMÉRIQUE** » par mail

à l'adresse suivante : @

Je précise mes coordonnées (**obligatoire**)

Nom/prénom :

Adresse postale (dans tous les cas pour savoir dans quelle boîte aux lettres mettre ou ne pas mettre le journal communal) :



NOUVEAU SITE INTERNET

Le nouveau site internet de la commune va être mis en service le 26 août ! Il continuera à être étoffé par la suite mais n'hésitez pas à aller y jeter un coup d'œil dès qu'il sera en ligne.

Vous pourrez y retrouver les rubriques habituelles : informations concernant les services de la mairie, les délibérations du Conseil municipal, les associations et les activités proposées sur la commune, le lien vers les différents services de l'agglomération, les artisans/commerçants, entreprises et acteurs du tourisme baumois, l'agenda...). N'hésitez pas nous faire vos retours dès le mois de septembre afin que nous puissions l'améliorer.

L'adresse restera inchangée : www.la-baume-dhostun.fr

Et afin de mettre à jour sur le nouveau site internet **les informations concernant les artisans, entreprises ou les propriétaires d'hébergements touristiques baumois**, nous avons mis en place le petit questionnaire suivant :

→ **Merci de le remplir même si vous apparaissez déjà sur le site actuel !**

☐ artisan ou entreprise baumoise

☐ hébergement touristique (gîte, maison d'hôte...)

Nom/prénom et/ou Nom de la structure :

.....

Courte description de votre activité/votre hébergement :

.....

.....

.....

Adresse postale :

Numéro de téléphone : / / / /

Mail :@.....

Liens vers vos réseaux sociaux éventuels (site internet, facebook, instagram ou autre...) :

.....

.....

.....

Merci de joindre à ce formulaire **votre logo ou votre carte de visite**. Vous pouvez aussi nous les faire parvenir par mail à l'adresse secretariat@la-baume-dhostun.fr

→ Et surtout par la suite, n'hésitez pas à nous communiquer tout changement vous concernant, arrêt ou évolution de votre activité ou de vos coordonnées par exemple !

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Données personnelles pour le service d'alerte et d'information rapide

Le Plan Communal de Sauvegarde est un document visant à organiser les moyens communaux existants pour faire face aux situations d'urgence.

Les risques qui concernent notre commune sont :

- les aléas naturels (feu de forêt, risque sismique et mouvements de terrain),
- les aléas technologiques (rupture de barrage, rupture du canal de la Bourne, risque nucléaire, transport de matières dangereuses),
- les aléas climatiques (risques météorologiques : vent violent, orage, tempête, grêle, fortes précipitations, grand froid et canicule),
- les risques sanitaires (pandémie, interruption durable d'alimentation en eau potable).

IDENTIFICATION *

Famille (NOM, Prénom) :

Nombre de personnes au foyer :

Adresse :

..... 26730 LA BAUME D'HOSTUN

Mail : @

Détail des membres du foyer (NOM, Prénom, année de naissance) :

→

→

→

→

→

→

* Ces informations sont confidentielles et sont exclusivement destinées à la commune pour le système d'alerte et d'information de la population. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant.

Adressez vos demandes à la mairie de La Baume d'Hostun par mail : secretariat@la-baume-dhostun.fr / par Tél : 04 75 48 42 41.

Souhaitez-vous être alerté ou informé dans le cadre du service d'alerte à la population de la commune ? Le service est gratuit.

☐ Oui

☐ Non

Si oui, merci de répondre aux questions suivantes :

Merci de tourner la page →

SYSTÈME D'ALERTE PAR TÉLÉPHONE *

Si la commune doit m'alerter en cas d'évènement majeur, je souhaite que soient utilisés les numéros de téléphones suivants :

Téléphone 1 : / / / /

Téléphone 2 : / / / /

Téléphone 3 : / / / /

Dans votre foyer réside-t-il au moins une personne qui :

- ☐ possède un handicap (malentendant, non-voyant, mobilité réduite...)
- ☐ est sous assistance médicale ou bénéficiaire de soins (assistance respiratoire, dialyse, alitement...)
- ☐ est isolée (sans moyen de locomotion)
- ☐ autre situation d'urgence à laquelle nous n'aurions pas pensé :

Le Plan Communal de Sauvegarde est l'affaire de tous. Nous savons qu'en cas de situation d'urgence la solidarité est un des éléments les plus importants pour affronter la crise. Aussi nous profitons de ce document pour recenser les compétences de chacun afin que, collectivement, nous soyons plus forts face aux imprévus.

Compétences particulières que vous pourriez mettre au service des autres habitants :

- ☐ Profession médicale ☐ Langues étrangères :
- ☐ Permis poids-lourd ☐ Autre :

En cas de problème, souhaitez-vous que l'on vous contacte pour :

- ☐ aider à déblayer les routes,
- ☐ prendre des nouvelles des personnes vulnérables
- ☐ relayer l'information (distribution dans les boîtes aux lettres)
- ☐ aider dans le cadre d'un accueil d'urgence collectif (salle des fêtes)
- ☐ accueillir chez vous des personnes qui auraient besoin d'être relogées en urgence (la commune a un logement d'urgence situé dans le presbytère mais celui-ci pourrait ne pas suffire..)
- ☐ autres propositions :

AVENIR DE L'ÉPICERIE DU VILLAGE

Voici un questionnaire anonyme concernant vos besoins, vos envies et vos idées pour l'épicerie du village. Celle-ci devrait rouvrir cet automne !!

Ce questionnaire est à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie avant la fin du mois d'août ! Merci d'avance à tous pour vos contributions qui devraient permettre à l'épicerie de répondre au mieux aux besoins de tous les habitants.

1) Seriez-vous intéressé(e) par un service de livraison à domicile ?

☐ oui

☐ non

2) Quels horaires d'ouverture préféreriez-vous ?

.....

.....

3) Quels jours d'ouverture ?

☐ lundi

☐ mardi

☐ mercredi

☐ jeudi

☐ vendredi

☐ samedi

☐ dimanche

4) Quelle gamme de produits souhaitez-vous trouver dans l'épicerie ?

☐ pain

☐ pâtes, riz

☐ fromage

☐ charcuterie

☐ vin, bière

☐ hygiène

☐ viennoiserie

☐ fruits et légumes

☐ produits laitiers (yaourts, crème, lait)

☐ produits en vrac

☐ condiments

☐ surgelé

☐ bio, sans gluten

☐ conserve

☐ locaux

☐ pâtisserie

☐ viande

☐ autre précisez :

.....

.....

.....

.....

5) Quels services vous semblent nécessaires ?

☐ relais colis	☐ point retrait bancaire
☐ presse	☐ française des jeux
☐ tabac	☐ fleurs
☐ gaz	☐ autre précisez :
.....	
.....	
.....	

6) Pour quels types d'évènements viendriez-vous au café ?

☐ soirée à thèmes (jeux...)	☐ soirée plateau apéro
☐ match de foot, rugby	☐ dégustations de produits
☐ concours (pétanque, cartes...)	☐ autre précisez :
.....	
.....	
.....	
.....	

7) Avez-vous des attentes particulières vis-à-vis de la future épicerie – café ?

.....

.....

.....

.....

.....

8) Avez-vous des propositions ou suggestions pour la future épicerie ?

.....

.....

.....

.....

.....